



Le 01/10/2023

IMPUNITE ZERO

A l'heure actuelle, la société essaie de remettre de l'ordre, de la discipline et du respect. De redonner un sens aux missions des agents dépositaires de la loi. L'administration pénitentiaire, elle, continue à acheter la paix sociale avec son « pas de vagues »

La maison d'arrêt de Charleville, fait partie de ces tristes exemples. En effet, un détenu au CV très défavorable (menaces et insultes envers les personnels, incitations de non réintégration des détenus en promenade, trafics en tout genre...) celui-ci est toujours acquitté.

Evidemment ce sont encore les personnels qui ont failli par leurs écrits, médiocres ou pas adaptés.
Un système judiciaire qui dit manquer de preuves alors qu'ils ont un enregistrement mais qui préfère prononcer l'acquittement.
Sûrement encore la faute du personnel qui ne sait pas écrire ou qui divague.

Par contre les agents n'ont pas le droit à une telle clémence !!

Le moindre petit oubli ou dérapage c'est exploitation des vidéos, demandes d'explications avec sanctions, voir convocation à la D.I.

Sans compter comment l'administration remercie les agents qui se sont **faits agresser** !

Et vous pensez vraiment pouvoir continuer à motiver vos troupes en agissant ainsi !

Si vous voulez redonner un sens à nos missions et créer des vocations pour un meilleur recrutement, **protégez et défendez l'intégrité des personnels** qui eux, œuvrent pour le respect de l'institution.

Formez mieux vos agents plutôt que de les Salir, si vous estimez cela nécessaire.

FO demande donc, comme les textes sur la protection statutaire et fonctionnelle l'atteste, un accompagnement et un soutien indéfectible aux agents dans leurs missions régaliennes.

FO demande de prendre des mesures fortes envers ce détenu et cela dans les plus brefs délais. Son transfert est plus que recommandé !

Représentant local force ouvrière